



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SYNTHEXIM : POINT DE SITUATION RELATIF A LA SECURISATION DU SITE

Arras, le 23 octobre 2023

Lors de la réunion publique du 6 septembre 2023 dédiée à la sécurisation du site de Synthexim, Véronique Deprez-Boudier, sous-préfète de l'arrondissement de Calais, avait annoncé l'organisation prochaine d'une réunion de la commission de suivi de site (CSS).

Cette commission s'est tenue en sous-préfecture le 9 octobre 2023 et a permis de présenter l'avancement de la sécurisation du site.

Pour rappel, Jacques Billant, préfet du Pas-de-Calais, avait décidé par arrêté préfectoral du 12 septembre 2023 de mandater l'ADEME au titre de l'urgence impérieuse.

Depuis, l'agence a fait état des éléments suivants :

- tous les produits de la famille des amphétamines ont été retirés du site et éliminés dans une installation dûment autorisée en présence de l'Agence Nationale de la Sécurité du Médicament (ANSM) et d'un huissier de justice. Les forces de l'ordre ont participé à la sécurisation du transfert.
- un protocole de retrait a été établi pour le retrait du brome. Il fait actuellement l'objet d'une expertise par l'Institut National de l'Environnement et des Risques (INERIS). L'opération de retrait devrait avoir lieu dans les prochaines semaines.
- deux propositions de protocole pour le retrait du cyanure encore stocké ont été reçues par l'agence. Des échanges sont en cours entre l'ADEME et les prestataires ayant formulé les offres.

Les autres produits et déchets doivent être extraits et détruits, à défaut de pouvoir être valorisés par l'entreprise représentée par le liquidateur judiciaire.

Des éléments relatifs à la caractérisation de ces matières présentes sur le site, ainsi qu'aux difficultés liées à la fourniture d'électricité et aux réparations envisagées d'un compresseur d'air, ont également été présentés par le représentant du liquidateur judiciaire.

Sous l'impulsion du préfet du Pas-de-Calais et de la sous-préfète de l'arrondissement de Calais, la commission de suivi de site se réunira à nouveau mi-décembre. Cette réunion permettra de réaliser un point d'avancement de la mise en sécurité du site Synthexim et d'évoquer le bilan annuel 2022 du site Interor.

Les services de l'État, notamment l'inspection des installations classées de la DREAL Hauts-de-France, restent entièrement mobilisés pour assurer la sécurisation du site.

Le compte-rendu de la réunion du 9 octobre et la présentation élaborée par l'ADEME seront prochainement mis en ligne sur le site internet de la commission: https://www.css-littoralnpsc.fr/espace-documentaire/?sft_doc_type=cr&sft_doc_theme=css-de-calais

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



@prefetpasdecalais



@prefet62